



APRÈS LA 3^{ème}

Année 2018-2019

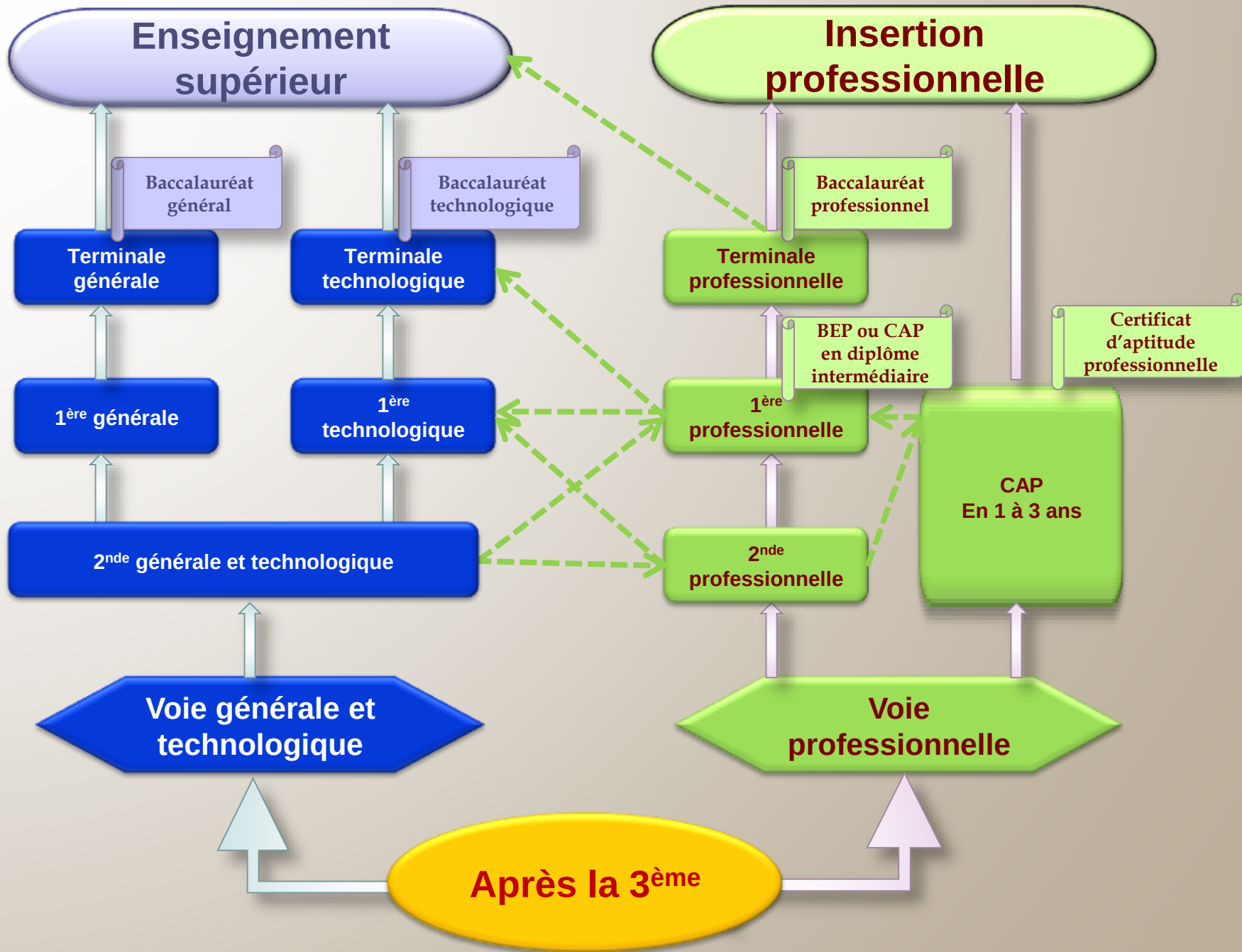
CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

37 bis rue Maurice Berteaux - ERMONT

Tél. 01 34 15 71 60

cio-ermont@ac-versailles.fr

www.ac-versailles.fr/cio-ermont





VOIE PROFESSIONNELLE



40 % d'enseignement général
50 % d'enseignement professionnel



Préparer un diplôme professionnel, apprendre un métier

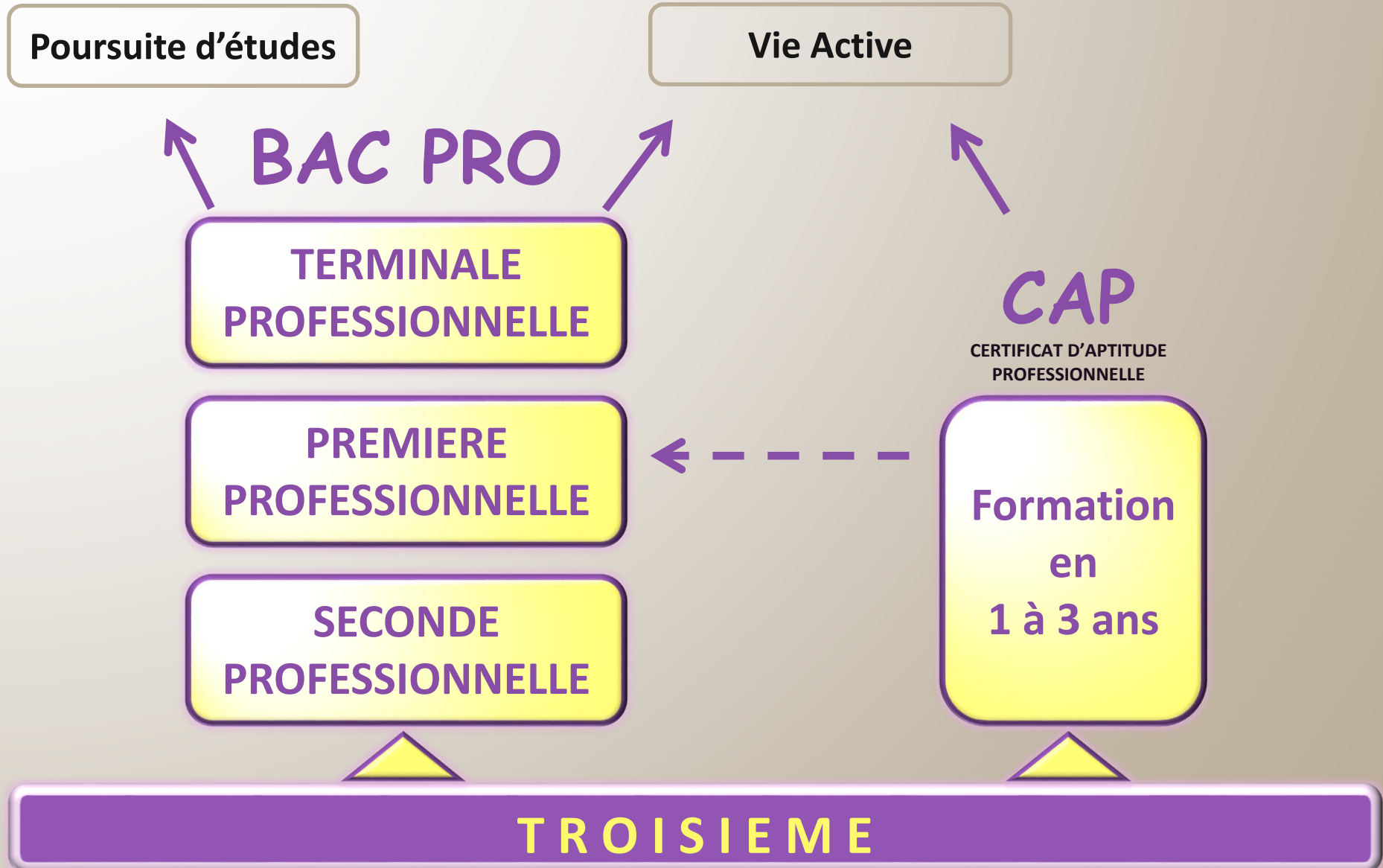
Des journées de classe organisées différemment du collège:

- ✓ **Des enseignements généraux** (français, maths, histoire-géo, langues vivantes, EPS, physique et chimie, arts appliqués).
- ✓ **Des enseignements professionnels** (en atelier, laboratoire ou salle informatique)
 - afin d'y apprendre les techniques et les gestes professionnels
 - à l'aide d'outils et matériels spécifiques.
- ✓ **Des périodes de formation en milieu professionnel :**
 - 12 à 16 semaines en CAP réparties sur les 2 ans.
 - 22 semaines en Bac professionnel réparties sur les 3 ans.

La transformation de la voie professionnelle : rentrée 2019

- ✓ **Test de positionnement** à l'entrée au lycée pour les élèves de 2^{nde} professionnelle et de 1^{ère} année de CAP : permet d'obtenir un profil individuel de chaque élève.
- ✓ **Accompagnement personnalisé** et adapté à chaque élève.
- ✓ **Accompagnement au choix de l'orientation.**
- ✓ **La 2^{nde} professionnelle** sera progressivement organisée par **famille de métiers** : parcours de l'élève plus progressif et plus lisible.
Exemple : *Métiers de la relation client.*
- ✓ **Des cours en "co-intervention"** : des enseignements professionnels seront donnés par l'enseignant référent, qui sera parfois accompagné par un enseignant de français ou de mathématiques.
Objectif : *rendre plus "concrets" les enseignements généraux et leur donner du sens.*
- ✓ Le **CAP** pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans.

Parcours de la voie professionnelle



CAP accueillant principalement les élèves de 3^{ème} générale Académie de Versailles

- **Accessoiriste réalisateur**
- **Accompagnement éducatif petite enfance**
- **Agent de sécurité**
- **Arts de la broderie**
- **Charpentier bois**
- **Coiffure**
- **Conducteur d'engins : travaux publics et carrières**
- **Conducteur routier marchandises**
- **Ebéniste**
- **Esthétique, cosmétique, parfumerie**
- **Signalétique et décors graphiques**



Peu de places
Sélection
importante



Alternance

La formation professionnelle après la 3ème
sous contrat d'apprentissage



CAP

Bac Pro en 3 ans

Ces diplômes de formation professionnelle peuvent être préparés en alternance.

Un **contrat de travail** doit être signé entre le jeune, un employeur et un Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

Cette démarche doit être faite par la famille.

Alternance

Le principe :

- Temps partagé entre l'entreprise et le centre de formation.
- Statut de salarié et non d'étudiant.
- Attention à la charge de travail importante.



Quelques conseils pour chercher une entreprise :

- Commencer tôt et faire jouer son réseau relationnel.
- Consulter les annonces de la presse, de Pôle Emploi, les sites internet des entreprises.
- Participer à des forums, aux salons, aux journées « Portes ouvertes ».
- Faire des candidatures spontanées en adressant CV et LM.
- Tenir un journal de bord de ses démarches/relancer par téléphone après 8-10 jours si pas de réponse (préparez votre appel).



Le salaire des apprentis

	MOINS DE 18 ANS	18 À 20 ANS	21 ANS ET PLUS
1ÈRE ANNÉE	380,3 € (25% SMIC)	623,7 € (41% SMIC)	806,2 € (53% SMIC)
2ÈME ANNÉE	562,9 € (37% SMIC)	745,4 € (49% SMIC)	927,9 € (61% SMIC)
3ÈME ANNÉE	806,2 € (53% SMIC)	988,8 € (65% SMIC)	1186,6 € (78% SMIC)

Rémunération brute minimale au 1^{er} janvier 2019

<https://www.alternance.fr>





VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



Grande place aux cours théoriques



Organisation de la classe de 2^{nde} générale et technologique

ENSEIGNEMENTS COMMUNS			ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS
Enseignements	Nombre d'heures par semaine	Accompagnement	2 enseignements optionnels au plus
Français	4 h		
Histoire-géographie	3 h		
Langue vivante 1		Accompagnement	
Langue vivante 2	5 h 30	personnalisé selon les	1 enseignement général
Mathématiques	4 h	besoins des élèves	au choix
Physique-chimie	3 h		
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30	+	+
Sciences économiques et sociales	1 h 30	Accompagnement au	1 enseignement
Sciences numériques et technologie	1 h 30	choix de l'orientation	technologique au choix
Éducation physique et sportive	2 h	(54h)	
Enseignement moral et civique	18 h / an		

2 enseignements optionnels au choix

1 enseignement général parmi		1 enseignement technologique parmi	
☐ Arts : au choix parmi arts plastiques, cinéma - audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre	3h	☐ Atelier artistique	72h/an
☐ Arts du cirque	6h	☐ Biotechnologies	1h30
☐ Ecologie – agronomie – territoires – développement durable *	3h	☐ Création et culture – design	6h
☐ Education physique et sportive	3h	☐ Création et innovation technologiques	1h30
☐ Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec	3h	☐ Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives *	3h
☐ Langue vivante C	3h	☐ Management et gestion	1h30
		☐ Pratiques professionnelles *	3h
		☐ Pratiques sociales et culturelles *	3h
		☐ Santé et social	1h30
		☐ Sciences de l'ingénieur	1h30
		☐ Sciences et laboratoire	1h30

Les enseignements optionnels latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

** Enseignements assurés uniquement dans les lycées agricoles.*

Après la 2^{nde} générale et technologique

- DUT (2 ans)
- Université : LMD (3, 5, 8 ans)
- CPGE (2 ans) + grandes écoles (3 ans)
- Écoles spécialisées (3 à 5 ans)

- BTS et DUT (2 ans)
- Écoles spécialisées (3 à 5 ans)
- CPGE réservées aux bacs techno

Bac
général

Bac
technologique

L'enseignement théorique accorde une grande place à l'expression écrite.

Choix de 3 spécialités en 1^{ère}, puis 2 en T^{ale}.

T^{ale}

1^{ère}

Voie générale

T^{ale}

1^{ère}

Voie
technologique

8 séries où cours théoriques alternent avec travaux dirigés (dossiers, cas concrets et manipulations).

2^{nde} générale et technologique



CALENDRIER ET PROCEDURES D'ORIENTATION



FICHE DE DIALOGUE¹
 pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIÈME

ÉTABLISSEMENT

.....

.....

Téléphone : Télécopie :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :
 Nom Prénom de l'élève : Date de naissance :/...../.....
 Professeur principal : Classe fréquentée :
 Représentant légal 1 :
 Représentant légal 2 :

1^{ER} SEMESTRE ou 2^E TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

☐ 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique

Vous pouvez préciser les enseignements optionnels ou, pour la seconde spécifique, la spécialité :

EO1/spécialité : EO2 :

☐ 2^{de} professionnelle

☐ sous statut scolaire

☐ sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers :

☐ 1^{re} année de CAP

☐ sous statut scolaire

☐ sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité :

À le

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

► ► 2^{ème} trimestre
 Vœux provisoires
 Premiers projets

Classe fréquentée :

1^{ER} SEMESTRE ou 2^E TRIMESTRE : AVIS PROVISoire(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

• 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Réservé

Enseignements optionnels conseillés - EO1 : EO2 :

• 2^{de} professionnelle ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Réservé

Spécialité ou famille de métiers conseillée :

• 1^{re} année de CAP ☐ Favorable ☐ Défavorable ☐ Réservé

Spécialité conseillée :

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

..... Spécialité/EO :

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et les recommandations éventuelles :

.....

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre.

RETOUR DE LA FAMILLE

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

À le

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

➤ L'élève et sa famille émettent des intentions d'orientation sur la **fiche de dialogue**.

➤ Le conseil de classe du 2^{ème} trimestre donne un premier avis sur les choix de l'élève et de sa famille.

2^E SEMESTRE ou 3^E TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Choix définitif(s)

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :
classes par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

☐ 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique
 Vous pouvez préciser les enseignements optionnels (EO) ou, pour la seconde spécifique, la spécialité :
 EO1/spécialité : EO2 :

☐ 2^{de} professionnelle
☐ sous statut scolaire ☐ sous statut d'apprenti
 Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers :

☐ 1^{re} année de CAP
☐ sous statut scolaire ☐ sous statut d'apprenti
 Vous pouvez préciser la spécialité :

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /

..... Classe fréquentée :

2^E SEMESTRE ou 3^E TRIMESTRE : PROPOSITION(S) DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

- 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique ☐ Oui ☐ Non
 Enseignements conseillés - EO1 : EO2 :
- 2^{de} professionnelle ☐ Oui ☐ Non
 Spécialité ou famille de métiers conseillée :
- 1^{re} année de CAP ☐ Oui ☐ Non
 Spécialité conseillée :

Observations du conseil de classe :

☐ Dispositif de mise à niveau conseillé

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :
 Spécialité/EO :

À le
 Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DE LA FAMILLE

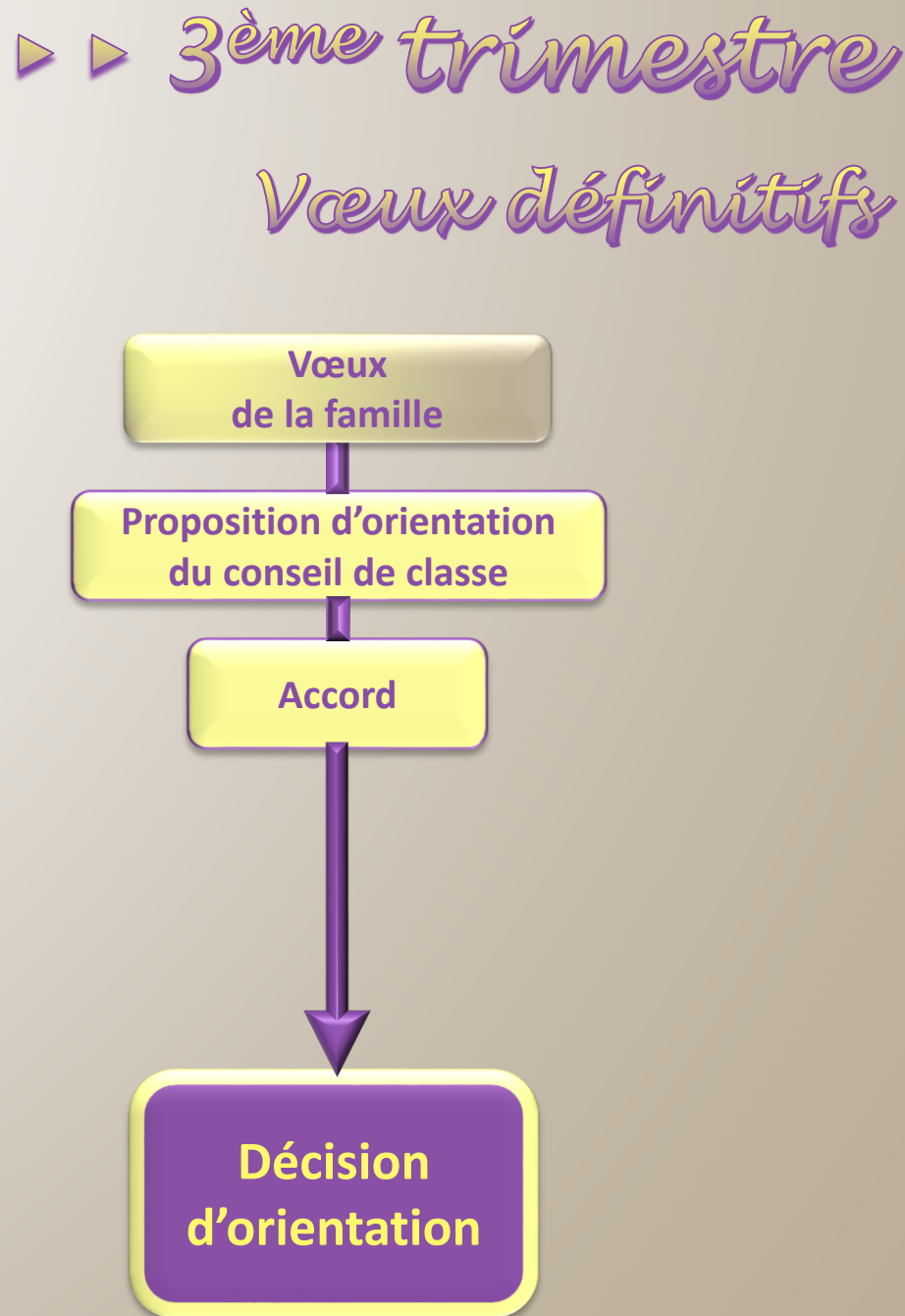
☐ Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :
 Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

☐ Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement
 Téléphone : avant le / ... /

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le / /



ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Après entretien avec la famille le/...../..... ,

la décision d'orientation retenue est :

Motivation de la décision si elle n'est pas conforme à la demande de la famille :

À le
Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DE LA FAMILLE suite à l'entretien avec le chef d'établissement

☐ Nous acceptons la décision du chef d'établissement.

☐ Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et demandons le maintien dans le niveau de la classe d'origine.

☐ Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et faisons appel.

Rappel de la réglementation concernant la procédure d'appel :

- vous disposez d'un délai de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification pour faire appel de la décision ;
- les parents de l'élève ou l'élève majeur qui en ont fait la demande écrite auprès du président de la commission d'appel (le directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant), ainsi que l'élève mineur avec l'accord de ses parents, sont entendus par celle-ci. Ils peuvent adresser au président de la commission d'appel tous documents susceptibles de compléter l'information de cette instance ;
- les décisions prises par la commission d'appel valent décisions d'orientation définitives ;
- lorsque la décision d'orientation définitive n'obtient pas l'assentiment des représentants légaux de l'élève ou de l'élève majeur, ceux-ci peuvent demander le maintien dans le niveau de la classe d'origine pour la durée d'une seule année scolaire.

À le

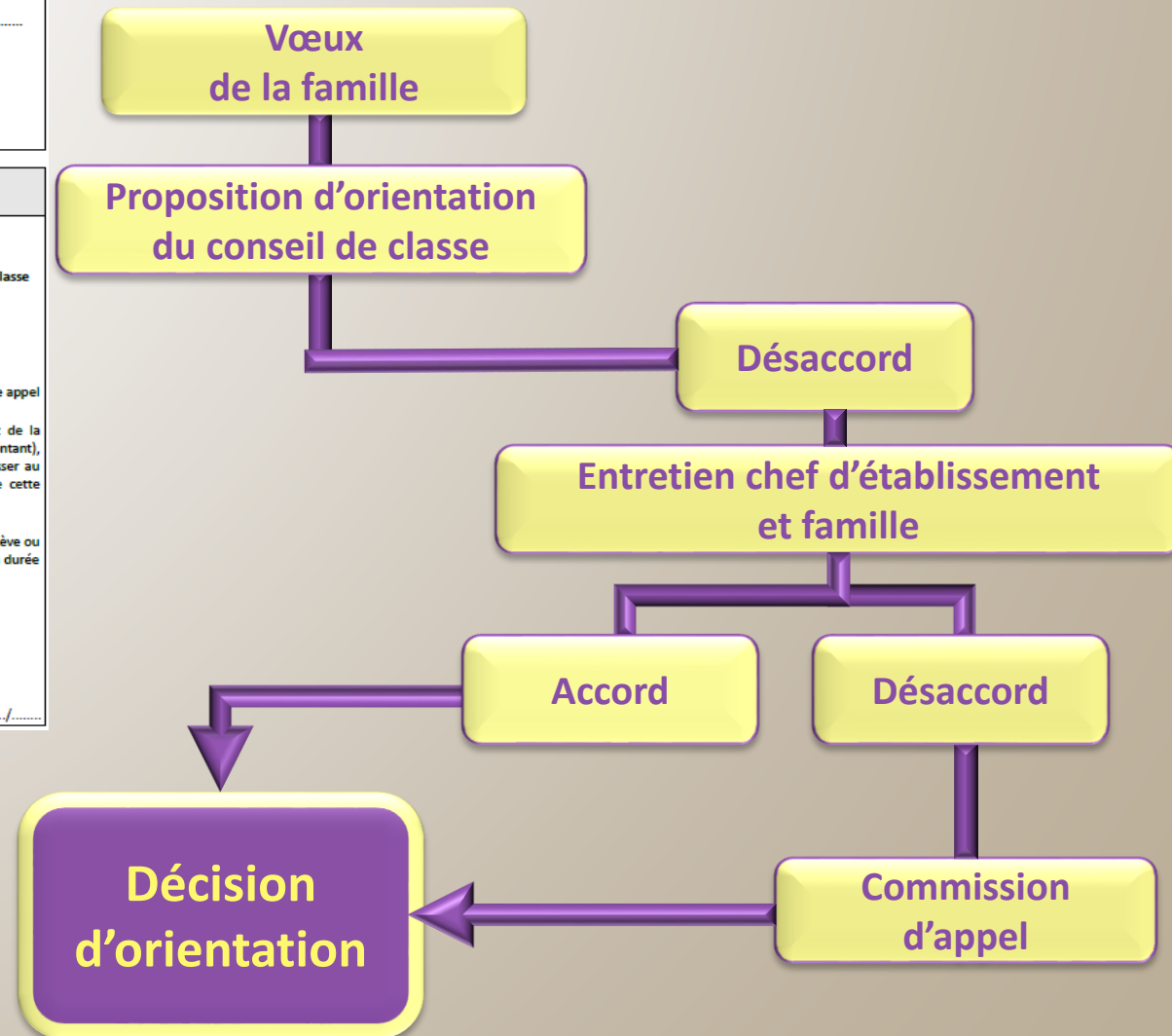
Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À remettre au chef d'établissement pour le/...../.....

► ► 3ème trimestre

Vœux définitifs



La fiche de recueil des vœux : support de vos démarches

➤ On peut formuler jusqu'à **5 vœux** pour une admission en 2^{nde} générale et technologique et/ou en CAP ou Bac Professionnel.

Attention:

- ❖ Pour une demande en 2^{nde} GT, toujours mentionner le lycée situé dans votre zone géographique de desserte dans la liste de vos vœux.
- ❖ Attention à la stratégie de choix des BAC PRO pour obtenir une affectation.

- ☐ 2nde GT ou 2nde spécifique
- ☐ 2nde pro : spécialité
ou famille de métiers
- ☐ 1^{ère} année de CAP : spécialité

 académie Versailles MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION NATIONALE ACADÉMIE DE VERSAILLES DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSORALE  RENTREE SCOLAIRE 2018	RECUEIL DES VŒUX AFFECTATION POST 3EME	ETABLISSEMENT D'ORIGINE Code UAI : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Cachet Département : ☐ public ☐ privé sous contrat ☐ privé hors contrat
	CODE INE (Identifiant National Elève) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	

IDENTITE DE L'ELEVE – en lettres capitales

NOM : Prénom :
 Né(e) le : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Age : Garçon : ☐ Fille : ☐
 NOM et Prénom du représentant légal de l'élève :
 Adresse :
 Code postal : Ville : Portable :
 Téléphone du domicile :
 Courriel :
 EN CAS DE DEMENAGEMENT, nouvelle adresse à la prochaine rentrée scolaire (joindre pièces justificatives) :

SCOLARITE (année en cours)

☐ 3^{ème} générale ☐ 3^{ème} prépa-pro ☐ 3^{ème} SEGPA
☐ 3^{ème} unité pédagogique pour les élèves allophones (3UPE2A) ☐ Modules MLDS
☐ 2nde pro. spécialité : ☐ 1^{ère} année de CAP spécialité :
☐ CFA (précisez le niveau 2nde Pro ou 1^{ère} année de CAP) : ☐ Autres
 Langue étudiée : ☐ anglais ☐ autre, précisez :
 Elève boursier : ☐ oui ☐ non Elève sportif de haut niveau : ☐ oui ☐ non Dossier médical : ☐ oui ☐ non

RESERVE A L'ADMINISTRATION : CODE ZONE GEOGRAPHIQUE DE L'ELEVE :

VŒUX DU CANDIDAT A CLASSER PAR ORDRE DE PREFERENCE – 5 vœux maximum (voir notice explicative à la formulation des vœux post 3 ^{ème} par les familles)				
VŒUX	sous statut scolaire -S- ou sous statut d'apprenti -A- (*)	ÉTABLISSEMENT DEMANDÉ	Demandes dérogation Oui/Non (**)	CODE VOEU
N°1	S ☐ ou A ☐	Lycée : Ville :		
N°2	S ☐ ou A ☐	Lycée : Ville :		
N°3	S ☐ ou A ☐	Lycée : Ville :		
N°4	S ☐ ou A ☐	Lycée : Ville :		
N°5	S ☐ ou A ☐	Lycée : Ville :		

(*) sous statut d'apprenti

IMPORTANT : l'affectation est effective quand le candidat la confirme en s'inscrivant auprès de l'établissement d'accueil dans les délais figurant sur la notification d'affectation. Sans cette confirmation, la place sera proposée à un autre élève.
 Certaines informations de cette fiche de recueil des vœux nécessaires à la préparation de l'affectation, assistée par ordinateur, seront utilisées dans le cadre d'un traitement informatique. Le droit d'accès prévu par la loi du 6 janvier 1978 pourra être exercé auprès de l'établissement d'origine (établissement public) ou auprès de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (autre cas).

DATE :
Signature du représentant légal 1 : **Signature du représentant légal 2 :**

PARTIE RESERVEE A L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE	
DECISION D'ORIENTATION : Cochez la (ou les) case(s) correspondante(s) ☐ 2 nd e générale et technologique ou 2 nd e spécifique ☐ 2 nd e professionnelle vers un Baccalauréat Professionnel en 3 ans ☐ 1 ^{ère} année de CAP en 2 ans	Date : Signature du chef d'établissement :

Affectation en voie professionnelle

Certains CAP et BAC Professionnels sont plus difficiles d'accès que d'autres :

- ⇒ Les **capacités d'accueil sont limitées**.
- ⇒ La **sélection** se fait sur les notes de toute l'année de 3^{ème} par le logiciel **AFFELNET**. Selon la filière demandée, certaines matières sont plus importantes que d'autres.

Procédure PASSPRO : entretien qui peut rapporter un bonus.
Inscription via le collège de janvier à mai 2019.



Secteurs professionnels concernés:

- Métiers d'art (arts plastiques, arts appliqués, artisanat d'art et industries graphiques)
- Aéronautique
- Conduite et service dans le transport routier
- Hôtellerie-restauration
- Prévention et sécurité
- Transport
- Maintenance motocycles
- Agriculture
- Santé

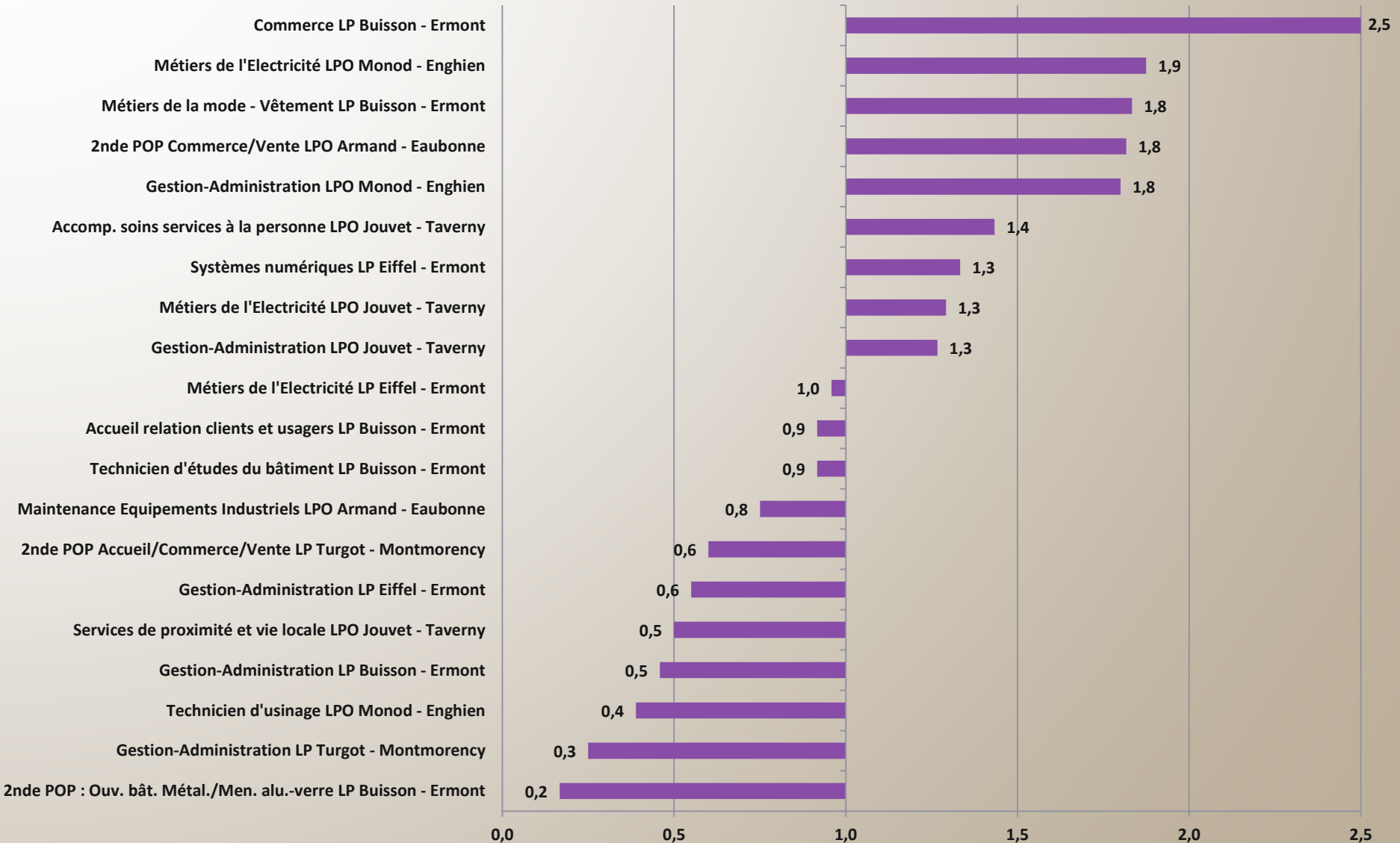
Quelques exemples de coefficients pour la rentrée 2018

Pour chaque vœu un barème est établi. En fonction de la formation demandée, certaines matières sont plus importantes que d'autres.

Bac Pro	Français	Maths	Hist/ Géo	Langues vivantes	EPS	Arts	Sciences Techno
Gestion- administration	6	5	4	5	3	3	4
Métiers de l'électricité	4	6	3	4	3	2	8
Accompagnement, soins et services à la pers.	5	4	3	3	4	4	7

Taux d'attraction 2018 (vœux n° 1)

Bassin d'Enghien



Affectation en voie GT

Priorité d'affectation sur la zone de desserte, en fonction du domicile

Assouplissement de la carte scolaire

Parmi les 5 vœux de lycée, les familles peuvent inscrire des vœux de lycées ne relevant pas de la zone de desserte.



Une demande de dérogation est possible, traitées dans la limite des capacités d'accueil, une fois les élèves de secteur affectés :

1. Handicap
2. Prise en charge médicale
3. Boursier au mérite et sur critères sociaux
4. Frère et sœur scolarisés dans le même établissement
5. Domicile proche de l'établissement demandé
6. Sportif de haut niveau
7. Autres

Affectation en voie GT

Affectation en fonction de l'évaluation des acquis :

- Les LV3 à faible diffusion (3h): arabe, chinois, hébreux, japonais et russe
- Seconde spécifique conduisant au bac Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR)

Affectation selon une procédure spécifique :

- Seconde spécifique conduisant au bac Techniques de la Musique et de la Danse et au BT des métiers de la musique (*attestation du conservatoire à fournir*)
- Classe des sections internationales (*évaluation linguistique préalable*)
- Classes des sections menant vers les bacs bi-nationaux (*examen sur dossier*)

Affectation en sections européennes :

En fonction du domicile (critère prioritaire) et de l'évaluation des acquis

Affectation en 2^{nde} GT

Enseignements optionnels :

- ❖ Ecologie – Agronomie – Territoire et Développement Durable (3h) ⇒ PassAGRI
- ❖ Création et Culture Design (6h) ⇒ PassCCD

Une démarche pédagogique d'information :

- Préparer sa lettre de motivation = lettre guidée obligatoire
- Se rendre à l'entretien d'information
- Un avis final = avis de l'établissement d'origine + avis de l'établissement référent



Entretien qui peut rapporter un bonus.

Inscription via le collège de janvier à mai 2019.

Conseils stratégiques

Les capacités d'accueil sont limitées: pour plus de sécurité, faites plusieurs vœux.

Certaines formations sont plus demandées que d'autres: il est recommandé aux familles d'élargir les vœux sur d'autres formations.



Exemple de demande d'affectation en voie pro

Elève souhaitant devenir auxiliaire de puériculture.

VOEUX	FORMATIONS ET SPECIALITES	ETABLISSEMENT DEMANDE
N°1	1 ^{ère} année CAP Accompagnant éducatif petite enfance (2,0/1)	Lycée: Fernand et Nadia Léger Ville: Argenteuil
N°2	2 ^{nde} pro Accompagnement, soins et services à la personne (1,4/1)	Lycée: Louis Juvet Ville: Taverny
N°3	2 ^{nde} pro Accompagnement, soins et services à la personne (1,6/1)	Lycée: Fernand et Nadia Léger Ville: Argenteuil
N°4	2 ^{nde} pro Accompagnement, soins et services à la personne (1,5/1)	Lycée: Jean-Jacques Rousseau Ville: Sarcelles
N°5	2 ^{nde} pro Services de proximité et vie locale (0,5/1)	Lycée: Louis Juvet Ville: Taverny

Exemple de demande d'affectation en voie GT

Elève, dont le lycée de secteur est J. Prévert à Taverny et demandant des enseignements non courants.

VOEUX	FORMATIONS	ETABLISSEMENT DEMANDE
N°1	2 ^{nde} GT section européenne	Lycée: Louis Armand Ville: Eaubonne
N°2	2 ^{nde} GT section européenne	Lycée: Gustave Monod Ville: Enghien
N°3	2 ^{nde} GT LV3 russe	Lycée: Jacques Prévert Ville: Taverny
N°4	2 ^{nde} GT	Lycée: Jacques Prévert Ville: Taverny
N°5		Lycée: Ville:

Exemple de demande d'affectation en voie GT et pro

Elève qui souhaite une 2^{nde} GT, mais qui n'est pas sûr d'obtenir une décision d'orientation favorable.

VOEUX	FORMATIONS	ETABLISSEMENT DEMANDE
N°1	2 ^{nde} GT	Lycée: Jacques Prévert Ville: Taverny
N°2	2 ^{nde} pro : métiers de la relation client (2,5/1)	Lycée: Ferdinand Buisson Ville: Ermont
N°3	2 ^{nde} pro : métiers de la relation client (1,8/1)	Lycée: Louis Armand Ville: Eaubonne
N°4	2 ^{nde} pro : métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique (1,3/1)	Lycée: Louis Juvet Ville: Taverny
N°5	2 ^{nde} pro : métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique (0,5/1)	Lycée: Ferdinand Buisson Ville: Ermont

Affelnet 0

Principe de l'affectation provisoire

Après saisie des notes du 3^{ème} trimestre, début juin les établissements auront la liste nominative des élèves non assurés d'obtenir une affectation en voie professionnelle.

Il sera alors possible aux familles de rajouter 2 vœux supplémentaires par rapport à la liste des places vacantes.

Notification d'affectation

A partir de fin juin : résultats d'Affelnet pour la voie générale et technologique et pour la voie professionnelle.



Les établissements d'accueil envoient les notifications d'affectation aux familles.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants dans les établissements du **fin juin - début juillet**.



En l'absence de démarches d'inscription, la place est réputée vacante et susceptible d'être proposée à un autre élève.

Suivi des élèves non affectés en voie pro

Vous pouvez être contactés jusqu'à mi-juillet si vous êtes sur liste supplémentaire.

2nd tour AFFELNET

Les élèves sans affectation doivent s'adresser impérativement le jour de la rentrée à l'établissement d'origine afin de formuler de nouveaux vœux sur les places vacantes.

Ces démarches sont possibles début septembre.



DES RESSOURCES POUR S'INFORMER



➤ **Le stage en entreprise**



➤ **Les mini stages en lycée professionnel, en CFA**

➤ **Les « Journées portes ouvertes » des lycées et des CFA ...**

➤ **La documentation et les logiciels au CDI du collège
et au CIO**

➤ **Internet**



- <http://www.secondes2018-2019.fr/>
- Le site académique www.ac-versailles.fr
- Le CIO www.ac-versailles.fr/cio-ermont
- Le Portail Éducation Nationale www.education.gouv.fr
- L'ONISEP www.onisep.fr
- Le CIDJ www.cidj.fr
- Les métiers www.oriane.info
- Le système éducatif agricole public www.educagri.fr
- L'apprentissage en Ile de France www.iledefrance.fr
- Sites des lycées

